

## CONSEIL DE QUARTIER CROIX ROUSSE CENTRE

### REUNION DU 16 mars 2016

**Conseillers Présents** : Marie-Claude SAILLEY, Véronique GIRY, Jocelyne CARRION, Stéphanie SCIANDRA, Michèle LACROIX, Daniel EPHRITIKHINE, Laurent JACQUEMIN, Claude MILLY, Odile ROUX Gérard CRIMIER,  
**Membres du bureau présents** : Anicet MVOULA (président), Bernard JABOULET, Anne- Marie RICOTTA, Antoine IAFRATE, Marie Noëlle DUMONAL, Michèle PERON (vice-présidente),  
**Excusés** : Jean Claude REVOL, Brigitte PICARD, Françoise MARICHY, Saaida TOUIL, Danièle VAUZELLE, Claire LHERMET, élue référent : Valérie SCHELL  
**Secrétaire de séance** : Michèle PERON

**Commission proximité** : Gérard Crimier référent de cette commission, propose d'évoquer 4 points.

#### 1 - Le droit des piétons à disposer des ouvrages qui leur sont destinés :

Retour sur l'entrevue avec mesdames VARENNE et SCHELL sur le thème des stationnements sauvage de véhicules et motos sur les trottoirs, les passages protégés, les places handicapés.

Ce sujet concerne tous les arrondissements de Lyon.

La commission a été reçu par Mme Varenne, adjointe à la sécurité afin de comprendre la situation.

Il ressort de cette réunion que :

- La verbalisation des véhicules sur trottoirs n'est pas assurée et a même été quasiment abandonnée depuis les travaux de la place des tapis qui avaient motivé une grande tolérance de la part des élus.
- La police municipale est affectée à des tâches de sécurité et de surveillance liés aux tragiques événements de novembre 2015.
- La verbalisation assurée par des ASVP appelés en renfort en fonction des besoins.
- Un plan d'action est envisagé pour limiter le phénomène mais les quelques éléments exposés ne présage pas d'une action tonique et d'envergure.

A l'heure ou doit s'appliquer la loi sur l'accessibilité et le handicap pour les commerçants, il serait de plus, cohérent de faire respecter le code de la route sur les voies publiques.

La commission souhaite s'engager dans l'amélioration des conditions de vie des piétons à la croix rousse sur le thème : « **Pour des trottoirs libres** » avec :

- Mise en place d'un diagnostic des sites les plus utilisés par les automobilistes afin d'améliorer l'efficacité des rondes de policiers municipaux ou pour permettre d'engager des études de mise en œuvre de petits dispositifs physiques de dissuasion. Ce diagnostic pourrait être réalisé en lien avec une association engagée sur ce thème.
- Répertoire par des photos ces sites et suivre en temps réel leur évolution.
- Rencontrer les autres commission proximité des conseils de quartier afin de mutualiser leur action.
- Etre associés si les élus le souhaitent à la mise en œuvre de leur plan d'action.

Les conseillers présents au conseil d'arrondissement indique que le maire était sensible au sujet et prêt à entendre les propositions de la commission. Le sujet a été relayé par la journaliste présente au conseil d'arrondissement et repris dans le Progrès.

Il a été convenu de faire un point avec Madame Varenne à la rentrée de septembre.

Elle recevra et répercutera vers la PM tous les appels de stationnement gênant qui lui seront transmis.

#### 2 – L'expérience du conseil de quartier ouest et ses relevés d'anomalies par secteur :

La ville de Lyon a mis en place un site : Monlyon sur lequel tout habitant peut signaler les anomalies de voiries constatées : un trou dans la chaussée, un défaut d'éclairage d'un lampadaire, des encombrants sur le trottoir....

Chaque conseil de quartier bénéficie d'un accès privilégié et peut transmettre toute anomalie constatée et un suivi est transmis avec statistique au conseil de quartier.

La commission proximité a rencontré le conseil de quartier ouest afin de connaître leur fonctionnement. A partir de leur expérience, il est proposé d'organiser un premier relevé d'anomalies :

Découpage du quartier centre en 5 zones.

Un conseiller volontaire sillonnera « sa » zone pour relever les anomalies, les transmettre à Gérard CRIMIER via l'adresse mail suivante : [cdq04proxi@free.fr](mailto:cdq04proxi@free.fr)

Gérard CRIMIER retranscrira l'ensemble des éléments sur le site Monlyon.

Les conseillers volontaires : Daniel Ephritikhine, Marie Noëlle Dumonal, Laurent Jacquemin, Odile Roux et Michèle Peron et Gérard Crimier.

En plus de ce relevé de fréquence mensuelle, chaque habitant ou membre du conseil constatant une anomalie peut la transmettre au moyen d'une photo (avec adresse), à : [cdq04proxi@free.fr](mailto:cdq04proxi@free.fr)

### **3 – Le projet de la place Tabareau en vue de la seconde concertation :**

Gérard CRIMIER nous commente le document transmis par mail le 14 mars. Après discussion, il est souhaité que soit intégré à la transformation de la zone bétonnée sud-est vers borne fontaine, un projet pédagogique d'adaptation des plantations urbaines au changement climatique en cours.

Les 6 membres du bureau présents votent à l'unanimité la transmission de l'ensemble des propositions à la maire. (détail joint en annexe).

### **4 – Fond investissement communal (FIC) :**

Il permet, à l'initiative des élus d'arrondissement, la réalisation de petits travaux (environ 80 K€) tels que : places handicapés, stationnements vélos ou moto, voiries, lampadaire supplémentaire .....

Le conseil de quartier est sollicité par madame Mignotte pour connaître ses souhaits ou idées.

Toutes sont bienvenues et à transmettre à Gérard CRIMIER à : [cdq04proxi@free.fr](mailto:cdq04proxi@free.fr) pour débat en commission proximité.

### **Le prix du livre 2016 :**

Véronique GIRY présente à l'ensemble des conseillers présents les 10 livres sélectionnés le lundi 22 février à la librairie des Canuts. Un groupe de lecteurs s'est constitué :

Véronique GIRY, Marie Noëlle DUMONAL, Odile ROUX, Michèle PERON et Vincent

Chaque lecteur devra lire 4 à 5 livres d'ici fin avril et le groupe choisira les 4 livres qui seront mis à la disposition des habitants dans les 12 points habituels à partir de juin.

Les affiches et les flyers seront réalisés par la mairie. Nous réfléchissons à la conception de ces documents.

**La prochaine réunion de la commission le prix du livre 2016 aura lieu le mercredi 6 avril à 19 h à la MDA.**

### **Communications diverses :**

Prochaine réunion sur la qualité de l'air : mardi 29 mars

Notre première assemblée plénière 2016 se tiendra le mercredi 20 avril. La convocation vous sera adressée dans les prochains jours.

La réunion s'est terminée à 21h50

**Assemblée plénière : Mercredi 20 avril 2016 à 20 h salle du Conseil**